

NOUVELLES DYNAMIQUES MIGRATOIRES AU SENEGAL : SITUATION SUR LA REPRISE DE LA ROUTE OUEST-AFRICAINE

Cette recherche s'inscrit dans le programme « *Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale* » financé par le Royaume-Uni à travers le département du développement international (DFID) dont l'un des objectifs est d'améliorer la compréhension que les gouvernements, les agences humanitaires et les organisations nationales ont des tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées. Six pays en Afrique de l'Ouest et Centrale (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont mené des recherches en 2018 et 2019 dans le cadre de ce programme.



Photo IOM, 2018

INTRODUCTION

Depuis les années 2000, les dynamiques migratoires depuis le Sénégal vers l'Europe ont pris des nouvelles formes. En 2006, on a estimé que sur plus de 31 000 migrants irréguliers arrivés en Espagne par voie maritime, la moitié était constituée de ressortissants sénégalais. Plus récemment, entre 2017 et 2018, l'Espagne, concentrant 45 pour cent de toutes les arrivées par mer en Méditerranée en 2018, est devenue la première destination en termes d'arrivées irrégulières devant l'Italie. Ainsi, les départs observés depuis les côtes sénégalaises dans le milieu des années 2000, phénomène identifié comme « migrations piroguières » (ou *gaaly looco* en Wolof) puis de nouveau entre 2016 et 2018, constituent une des dynamiques migratoires en jeu dans le pays.

Cette recherche vise à pouvoir dresser un profil compréhensif des migrants ayant emprunté la voie maritime depuis le Sénégal en direction de l'Espagne entre 2016 et 2018, à analyser les facteurs déterminants de la migration à l'échelle des candidats ainsi que d'identifier le fonctionnement des réseaux et mécanismes de migration irrégulière développés le long des côtes atlantiques.

LA REPRISE DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE PAR VOIE MARITIME

Les autorités locales (gouverneurs), les forces de l'ordre (police et gendarmerie) ainsi que la population locale avec qui des entretiens exploratoires ont été réalisés à **Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor** en juillet 2018 reconnaissent que la migration irrégulière par voie maritime vers l'Espagne connaît une reprise depuis 2015.

Au mois de juillet 2018, les autorités mauritaniennes ont retourné plus de 200 migrants sénégalais qui étaient à bord d'une embarcation au niveau des côtes mauritaniennes. Les autres embarcations interpellées pendant l'été 2018 avaient quitté les côtes sénégalaises (Kayar, Mboro, Fass Boye, Lompoul, Fatick, Ziguinchor) ainsi que les côtes gambiennes et guinéennes, dans le but d'atteindre les îles Canaries (Tenerife, Las Palmas, Goméra).

“Nous avons fait cinq jours entre Rufisque et l'Espagne. Les pirogues sont devenues plus sûres, les moteurs plus puissants et les moyens de navigation plus puissants. Nous chargeons le planning du trajet dans un GPS et le reste se fait seul.”

Entretien avec un migrant de retour.

Cette recherche est structurée autour d'une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) avec une collecte en quatre étapes :

- Une **étude exploratoire** organisée en juillet 2018, dont **neuf groupes de discussion** dans les zones de départ ciblées avec les personnes clés (les autorités locales et les représentants de la société civile)
- Un **questionnaire administré auprès de 356 migrants** ayant au moins eu une expérience migratoire sur la voie maritime entre 2016 et 2018
- Un **questionnaire administré au niveau de 345 ménages** dans les zones ciblées
- **Six groupes de discussion organisés** avec des femmes (3) et des hommes (3) des communautés dans chaque zone de départ ciblée.

En 2015, **5 309 migrants** sont arrivés en Espagne par la voie maritime.

Le nombre d'arrivées a augmenté entre 2016 et 2017 de 8 261 personnes à **22 108 personnes**, tandis qu'en 2018 les autorités espagnoles ont enregistré **58 525 arrivées** sur leurs côtes par la voie maritime occidentale.

Les parcours migratoires le long des côtes sénégalaises sont à la fois nombreux, complexes et changeants, mais également très bien organisés car ils peuvent en effet s'adapter à un contexte sécuritaire et économique spécifique de manière rapide.

Le littoral sénégalais se situe ainsi au centre des stratégies migratoires des individus et participe pleinement à la recomposition du territoire national et des systèmes migratoires.

LE PROFIL DES MIGRANTS : DES JEUNES HOMMES EN PARTANCE POUR L'ESPAGNE

31% des migrants ont entre 18 et 26 ans au moment de l'enquête.

36% d'entre eux ont atteint un niveau d'éducation primaire et **25%** un niveau d'éducation secondaire.

Le profil du migrant se caractérise par une **dualité**, avec d'une part des candidats sans expérience migratoire (55%) et d'autre part ceux ayant plusieurs fois tenté la voie maritime occidentale (45%). Le manque d'opportunités économiques demeure un des facteurs déclencheurs de la migration au niveau individuel mais aussi familial.

LES CRISES ÉCONOMIQUES DES RÉGIONS CÔTIÈRES AU SÉNÉGAL

Les raisons de migrer dans les trois zones sont principalement liées à la **situation économique**, plus spécifiquement à la **dégradation de l'environnement (rareté des pêches, déforestation)**, la faiblesse des moyens de production, l'absence d'infrastructures de stockage, de transformation et de transport, ainsi que la commercialisation limitée des produits halieutiques et agricoles. Le manque d'opportunités économiques se confirme tant au niveau individuel qu'à celui du ménage. Au-delà de ces facteurs, la pression sociale et le rôle central joué par les réseaux d'amis et de proches véhiculant une image positive de la migration poussent les jeunes à la migration irrégulière.

UNE INITIATIVE INDIVIDUELLE, APPUYÉE PAR LES RÉSEAUX DE PROCHES ET LA FAMILLE

La décision de migrer est généralement prise individuellement, mais elle peut aussi être largement influencée par la famille et les réseaux de proches. L'existence de réseaux de proches dans les lieux de destination constitue aussi une source d'information essentielle pour les candidats au départ.

66% DES MIGRANTS ONT PRIS LA DÉCISION DE MIGRER SEULS

61% D'ENTRE EUX AVAIENT DÉJÀ UN PROCHE AYANT TENTÉ UNE MIGRATION À L'INTERNATIONAL

L'ORGANISATION DU VOYAGE ET LE CHOIX DE LA MIGRATION EN PIROGUE

La migration pirogüière peut soit s'organiser par un facilitateur de voyage soit par le groupe de migrants lui-même. Cette préparation, à laquelle participent aussi la famille et les réseaux de proches, se divise en plusieurs étapes : la recherche des informations et de financements, le contact avec le facilitateur de voyage, la préparation mystique et le contact avec le point de regroupement. **42%** des migrants avaient tout à fait connaissance des risques de la traversée par pirogue.

La voie maritime semble accessible à tous. Elle est considérée comme la plus proche (**31%**) et la moins coûteuse (**44%**), selon les migrants enquêtés.

« Le renforcement de la sécurité n'empêche pas les départs mais change juste les points d'embarcation (Rufisque, Kayar). Je suis parti de Nouadhibou car les départs sont encadrés par les forces de sécurité qui nous informent sur le trajet, sur les conditions du voyage et notamment la hausse des patrouilles. »

Entretien avec un migrant de retour.

LES IMPACTS MITIGÉS DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE VERS L'ESPAGNE

85%

DES MIGRANTS DE RETOUR PERÇOIENT LEUR EXPÉRIENCE MIGRATOIRE COMME UN ÉCHEC

Les données qualitatives récoltées ont montré que la migration irrégulière n'a pas permis dans le long-terme d'améliorer la situation économique des individus, des familles et des communautés. Les départs continus depuis ces régions participent en fait à en fragiliser l'équilibre, et se traduit par le manque d'une main d'œuvre jeune et dynamique ne permettant pas de stabiliser les secteurs clés des économies régionales. Malgré des impacts mitigés de la migration irrégulière et les traumatismes liés aux difficultés rencontrées pendant le voyage, **48%** des migrants retournés envisagent de quitter de nouveau le Sénégal. La majorité d'entre eux préférerait utiliser la voie régulière.

RECOMMANDATIONS

1. SOUTENIR LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

- Soutenir une synergie entre différents acteurs travaillant autour de la question migratoire afin de mettre en place des cadres de réflexion et institutionnels communs.
- Continuer de promouvoir les activités de recherche, de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives sur la migration maritime irrégulière.

2. ŒUVRER POUR LA RÉINTÉGRATION SOCIALE, PSYCHOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE DES MIGRANTS DE RETOUR

- Etablir des structures de soutien psychosocial pour les retournés traumatisés par le voyage et leur expérience comme «migrant échoué».
- Améliorer la compréhension de la migration maritime irrégulière et de la migration de retour auprès des agences gouvernementales.
- Par la mise en place de réseaux de migrants de retour, améliorer la connaissance des populations sur les modalités de migrations régulières.

3. INVESTIR DANS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES CLÉS

- Inviter le gouvernement, les partenaires nationaux ainsi que les organisations de développement à offrir des opportunités économiques de long-terme dans les zones de départ.
- Soutenir l'adaptation et l'innovation dans le secteur de l'agriculture et les autres secteurs économiques conformément aux besoins des jeunes afin de rendre les régions côtières plus attractives.
- Financer les projets de développement dans le domaine de l'agriculture et de la pêche liés au contexte local et faciliter l'accès à la terre et aux moyens de production.